

TABLE RONDE N° 4

Démocratie et culture démocratique

Rapport des travaux

*Stéphane Tafrov, Ambassadeur de Bulgarie à Paris
Jacques Frémont, Doyen, Faculté de droit, Université de Montréal*

L'objet de ce rapport général est de dégager les grandes lignes des discussions qui ont porté sur le thème fort large de la démocratie et de la culture démocratique. D'entrée de jeu, la présidence a expliqué qu'il ne s'agissait pas ici de reprendre les discussions qui ont eu lieu par le passé et, entre autres, à l'occasion du séminaire de Sofia, du 22 au 24 juin 2000. Il s'agit plutôt pour la Table ronde d'avoir l'occasion de peaufiner davantage les discussions sur un certain nombre de thèmes qui ont peut-être été alors moins bien couverts.

Le doyen Jacques Frémont, à titre de modérateur, a par la suite identifié un certain nombre de points qui ont fait l'objet de consensus au séminaire préparatoire de Sofia portant sur la culture démocratique. Ceux-ci demeurent extrêmement généraux. Si on s'entend généralement sur les grandes composantes de la démocratie, il reste qu'il est souvent osé de tenter de la définir avec la moindre précision. Tous, cependant, s'entendent sur son importance ainsi que sur un contenu minimal qui inclut le principe de l'État de droit et celui de la protection des droits fondamentaux. De plus en plus, la démocratie est comprise comme un mode de changement des formes de pouvoir, changement qui acquiert sa légitimité par, entre autres, les processus auxquels elle donne lieu. Les institutions doivent interagir entre elles certes, mais aussi avec la société civile qui s'exprime, entre autres, par la voix des ONG.

Au plan des droits de l'Homme, le séminaire de Sofia a évidemment dégagé de larges consensus sur la nécessité de renforcer les droits fondamentaux des individus. Si on s'entend généralement sur le contenu des droits dits classiques, il devient plus difficile de dégager des consensus sur la signification exacte de droits tels le droit au développement. La question de l'importance de la formation en matière de droits de l'Homme avait aussi été soulignée à Sofia si on veut un jour en arriver à internaliser une véritable culture démocratique. Enfin, au-delà de ses recommandations particulières, les participants à la rencontre de Sofia avaient souligné la nécessité de la participation des ONG et des médias à l'émergence de toute culture démocratique ainsi que l'opportunité que les différents États se dotent d'institutions nationales vouées à la protection et à l'éducation en matière de droits de l'Homme.

Certains participants à la Table ronde ont souhaité discuter du texte de la Déclaration alors que celle-ci était en voie d'élaboration. Au début de la seconde journée de la Table ronde, une mouture était disponible autour de laquelle s'est organisée une partie du débat.

LA PLACE ET LE RÔLE DES ONG

On aura compris de cet exposé qu'une des questions les plus importantes à l'égard de la poursuite d'une véritable culture démocratique est celle de la place et du rôle des ONG à qui on doit permettre de participer pleinement tant aux débats nationaux qu'au sein de l'espace francophone. Cette question a presque entièrement occupé les débats du matin de la seconde journée de la Table ronde, alors que la discussion s'est effectuée à partir de propositions d'amendements soumises par un certain nombre d'ONG présentes. Un consensus très solide s'est matérialisé autour du souhait que l'OIF renforce le rôle des ONG pour s'assurer de l'effectivité du respect des droits de l'Homme dans les pays francophones en mettant en place une commission regroupant les ONG, commission qui aurait un rôle de surveillance et de proposition. Cet organe regroupant les ONG pourrait se saisir lui-même ou être saisi par les instances francophones et il rendrait ses avis et études publics. Pour les participants à la Table ronde, le partenariat à définir entre la Francophonie et les ONG passe nécessairement par la mise sur pied d'un tel organe dont les contours précis restent à déterminer ultérieurement mais qui, dans tous les cas, respecterait l'indépendance des ONG participantes.

LE STATUT DES ANCIENS HAUTS DIRIGEANTS

La Table ronde s'est ensuite penchée sur la question du statut qui doit être conféré aux anciens hauts dirigeants (projet de Déclaration « Pour une vie politique apaisée »). Au terme de la discussion, il fut convenu qu'il y aurait lieu de lier leur statut « au respect des normes internationales applicables », ce qui a le net avantage de favoriser l'application des normes internationales sans déclarer l'existence d'un régime d'impunité.

DROITS DE L'HOMME, CRISES ET RUPTURES DE LA DÉMOCRATIE

La Table ronde a par ailleurs examiné la question des conditions de déclenchement des mécanismes prévus en cas de crise et de rupture de la démocratie. Il fut convenu d'ajouter aux cas de « crise » de la démocratie les cas de « violations graves des droits de l'Homme » comme pouvant déclencher la saisine des instances de la Francophonie. D'autre part, aux cas prévus de « rupture » de la démocratie, il fut convenu d'ajouter les cas de « violations systématiques, massives et flagrantes des droits humains et des libertés fondamentales » comme donnant ouverture aux interventions prévues.

La discussion portant plus spécifiquement sur la culture démocratique a par ailleurs donné lieu à des échanges qui ont porté sur l'importance de l'éducation et de la formation, sur la nécessité d'accéder à une véritable démocratie non seulement politique mais aussi sociale, sur la paix qui est souvent une dimension négligée de la démocratie et, enfin, sur les droits et les devoirs qui découlent des droits de l'Homme. Nous aborderons chacun de ces thèmes succinctement, reflétant ainsi les consensus qui se sont dégagés.

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION COMME CONDITIONS INDISPENSABLES DE L'ÉMERGENCE D'UNE VÉRITABLE CULTURE DÉMOCRATIQUE

Les participants se sont rapidement mis d'accord sur le rôle crucial de l'éducation de base et de tout le système éducatif afin de développer une véritable culture démocratique. Cette condition *sine qua non* se double de l'importance tout aussi grande, et à tous les cycles, de la petite école à l'université, de la formation en matière de libertés fondamentales. Les outils pertinents doivent être développés et les manuels révisés afin d'évacuer les stéréotypes et les préjugés. Il aurait été souhaité, par ailleurs, que la Déclaration se réfère explicitement à la promotion de l'éducation comme moyen de soutenir l'émergence d'une véritable culture démocratique.

D'UNE DÉMOCRATIE POLITIQUE À UNE DÉMOCRATIE SOCIALE

Les participants à la Table ronde se sont aussi penchés sur la caractérisation des droits que l'on trouve dans la Déclaration pour en conclure qu'ils se réfèrent bien davantage à des droits classiques (dits de la première génération) qu'à des droits économiques et sociaux. Or, il est clair que les uns ne peuvent exister sans les autres et que le droit au développement est tout simplement incontournable afin de pouvoir mettre en œuvre les libertés fondamentales classiques. En effet, il n'y aura jamais de véritable égalité des chances sans que soient pleinement réalisés les droits sociaux. La question de la démocratie sociale se pose donc avec éclat, surtout dans le contexte des contraintes imposées de l'extérieur qui peuvent empêcher les États de réaliser une indispensable intégration économique de leurs citoyens à l'égard de leurs besoins de base. Les participants à la Table ronde ont exprimé le souhait que le texte de la Déclaration puisse refléter ces préoccupations fondamentales. Il en va de même pour les droits des enfants, des femmes et ceux des générations futures qui mériteraient de recevoir une attention particulière des ministres dans leur Déclaration.

LA RECHERCHE DE LA PAIX COMME FONDEMENT DE LA DÉMOCRATIE

La recherche de la paix constitue l'un des fondements les plus réels de la démocratie. À cet égard, les participants à la Table ronde ont convenu que les débats entourant la démocratie en général et la culture démocratique en particulier, ont trop souvent tendance à perdre de vue cet objectif pourtant fondamental. Or, l'éducation et la formation doivent refléter cette recherche de la culture de la paix. On pourrait même parler de droit à la paix et de

droit à l'éducation à la paix. Des participants ont souligné l'apport inestimable – et dont il faut tenir compte – des valeurs culturelles locales qui, souvent, peuvent venir enrichir l'espace francophone de paix et, par le fait même, son espace démocratique. Dans le prolongement de cette recherche de la paix, des participants ont aussi souhaité que la Francophonie s'implique en matière de prévention des conflits et ce, à tous les niveaux.

DES DROITS FONDAMENTAUX AUX DEVOIRS CORRÉLATIFS DES INDIVIDUS

À l'occasion de la Table ronde des échanges fort significatifs ont par ailleurs eu lieu au sujet des devoirs corrélatifs des détenteurs des droits. Question difficile et évidemment demeurée sans solution véritable, il fut convenu qu'elle mérite d'être examinée dans le futur puisqu'elle fait nécessairement partie de toute culture démocratique en émergence et qu'elle permettra de construire la démocratie au quotidien.

Enfin, les participants à la Table ronde ont proposé toute une série de modifications au texte de projet de Déclaration qu'ils avaient en main.

DES GRANDS PRINCIPES AUX ACTIONS CONCRÈTES

En conclusion de leurs travaux, les participants ont convenu qu'au-delà de la Déclaration, un des défis les plus importants des prochains mois et des prochaines années serait d'identifier quelles actions concrètes pourront être entreprises afin de soutenir l'émergence et la consolidation d'une véritable culture démocratique au sein de chacun de ses membres. À cet égard, il est clair que l'Observatoire de la démocratie et des droits de l'Homme dont il a été question au Sommet de Moncton mérite d'être relancé et que le potentiel offert par les nouvelles technologies de l'information et de la communication doit être systématiquement exploré et exploité. Il fut enfin convenu qu'il serait nécessaire de poursuivre la réflexion sur les façons de rendre aussi concrets et immédiats que possible les principes qui ont fait l'objet de cette discussion portant sur la culture démocratique.